

ETUDE DES PRESENTATIFS EN FRANÇAIS

Yrd. Doç. Dr. Nurcan DELEN KARAAĞAÇ

İstanbul Üniversitesi

Fransız Dili ve Edebiyatı Anabilim Dalı

Abstract

The aim of this study is to define a framework that enables us to set a coherent study of the presentatifs in contemporary french. We dwell upon the presentatifs of french language in functional theorie. In this perspective, we characterize these latter by referring to their syntactic compatibilities, to their syntactic behaviours, to their formal variations and to their semantic characteristics. Finally, we separad the focalisation c'est...qui/ c'est...que and the presentatif c'est.

Key words : Il ya, voici/voile/ il est

L'objet de ce travail est d'étudier les présentatifs en français. Nous avons décidé de traiter les présentatifs dans un cadre théorique solide qui, pour nous, s'inscrit dans une conception fonctionnelle de la linguistique. Celle-ci, comme le souligne Christos Clairis, « sans se rattacher d'une façon unilatérale ni au sens, ni à la forme, ni à la fonction, tentera de mettre en jeu d'une façon logique le sens, la forme, et la fonction. » (Clairis 1987 : 117-126).

Toutefois, une étude comme la nôtre, s'il est vrai qu'elle nécessite un cadre rigoureux, doit pouvoir se permettre une marge de liberté et ne pas se laisser enfermer dans le carcan d'une seule théorie. D'ailleurs, Fernand Bentolila le spécifie bien : « le choix d'une orientation doit être souple. Souvent des descripteurs partant des mêmes principes arrivent à des conclusions différentes. Ces divergences proviennent de l'application de ces principes à des données concrètes. » (Bentolila 1996 : 2). F. Bentolila déclare également : « Parfois, c'est le bon sens qui nous pousse à ne pas appliquer la théorie de façon trop mécanique : par exemple, doit-on tenir compte de toutes les compatibilités ou bien en sélectionner les plus importantes ? André Martinet recommande le recours exclusif aux compatibilités (sans mentionner les fonctions). Or, on peut avoir besoin de se référer aux fonctions pour dégager la spécificité de certaines classes ; et d'autre part, on a parfois recours à des critères qui ne sont pas des compatibilités de classe à classe : par exemple pour

définir certains « pronoms indéfinis » nous avons retenu la compatibilité avec *en*, avec *de* + *adjectif* et avec *une relative*. (Delen 1999 :126-135)

Notre travail se propose d'être une description des présentatifs en français. Il consistera en un inventaire, suivi d'une classification, et d'une esquisse du fonctionnement des présentatifs au sein de leur système. Pour ce faire, nous identifierons tout d'abord la classe des présentatifs, puis nous dresserons la liste des unités qui font partie de cette classe. Après avoir dégagé les unités, nous étudierons les présentatifs en nous appuyant sur leurs compatibilités syntaxiques, leur comportement morphologique et leurs caractéristiques sémantiques. Nous terminerons notre travail en mettant en évidence la distinction entre le présentatif *c'est* et la mise en relief par *c'est...qui* et *c'est...que*.

Nous expliquerons d'abord pourquoi nous nous sommes intéressée à ces éléments en français. Malgré les nombreuses recherches sur les présentatifs, il reste encore plusieurs zones d'ombre. En effet, si l'on étudie cette classe de près dans les grammaires françaises, on s'aperçoit que les unités répertoriées dans cette classe ne sont pas les mêmes d'une grammaire à l'autre. Dans les grammaires traditionnelles du français, la notion de « présentatif » est plus ou moins présente dans des groupes différents tels que les pronoms démonstratifs, les verbes, etc. Les synthèmes ou les monèmes comme *il y a*, *voici/voilà*, *c'est/il est* et *soit* figurent dans différentes catégories. Il semble donc, à suivre les grammairiens, qu'il est impossible d'établir un type de classement relativement fiable en se référant à des critères formels. La difficulté provient évidemment du point de départ sémantique adopté par les grammairiens. Il convient, à notre avis, de renverser la perspective, et de commencer à étudier les présentatifs en nous appuyant sur des critères formels précis.

Nous avons donc choisi de traiter le problème dans le cadre de la théorie fonctionnaliste. Nous avons retenu le point de vue adopté par André Martinet et ses collaborateurs dans la *Grammaire fonctionnelle du français*. Dans la *GGF*, Martinet propose de classer ensemble, dans une langue donnée, les monèmes qui présentent *les mêmes compatibilités* et qui *s'excluent mutuellement*. En effet, dans l'optique fonctionnelle, pour établir les classes, on tient compte des compatibilités des unités, c'est-à-dire des possibilités de relations et des rapports d'exclusion mutuelle. Il s'agit de « la faculté qu'ont deux ou plus de deux monèmes ou synthèmes d'une langue donnée d'être employés ensemble et liés dans une relation syntaxique, c'est-à-dire dans un rapport de détermination ou de coordination. » (Clairis 1984 : 5). Les unités regroupées dans une même classe doivent avoir les mêmes compatibilités et s'exclure l'une l'autre dans la chaîne. Cela veut dire que deux déterminants d'un même noyau qui peuvent

être employés en même temps doivent figurer dans des classes différentes, même si par ailleurs ils partagent les mêmes compatibilités.

1. Le choix du corpus

On appelle « corpus » un ensemble d'énoncés oraux ou écrits correspondant à un état de langue donné et permettant le repérage des unités de surface préalable à la description linguistique. Pour travailler sur les présentatifs du français, nous avons choisi le roman de Marguerite Duras¹ intitulé *L'Amant*. Nous précisons que ce travail contient de nombreux exemples qui proviennent de diverses sources. Nous avons fait le maximum pour donner des emplois ayant des réalisations écrites attestées et relever les présentatifs que nous trouvions à travers nos différentes lectures.

Après cette mise au point nécessaire, nous allons à présent examiner les présentatifs. A la suite de mes devanciers, nous désignons comme des « présentatifs » des monèmes ou des synthèmes qu'on utilise pour actualiser un nom comme prédicat ou plus précisément pour conférer à un monème nominal le rôle de prédicat. Avant de dégager les unités utilisées comme prédicats avec les présentatifs, il est utile de donner la définition du prédicat, d'une part, et de préciser la différence entre les deux types de prédicats tels que le prédicat nominal et le prédicat verbal.

2. Prédicat, prédicat verbal, prédicat nominal

Pour définir le terme de prédicat, nous aurons recours à la formulation qu'on trouve dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* où Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov écrivent que : « Le prédicat, pour André Martinet comme pour Lucien Tesnière, est un élément particulier de l'énoncé, celui vers lequel convergent toutes les relations de dépendance; dans cette mesure, il n'a pas de fonction à proprement parler, car la fonction d'un élément se définit toujours par le type de rapport qui relie au prédicat, directement - si c'est un constituant primaire (actant ou circonstant selon Tesnière) - ou indirectement - s'il dépend d'abord d'un autre constituant. » (Ducrot et Todorov 1972 : 275).

¹ Marguerite Duras (Marguerite Donnadiou) est née le 4 avril 1914 en Cochinchine où son père était professeur de mathématiques et sa mère institutrice. Elle séjourne brièvement en France pendant son enfance et ne quittera définitivement Saïgon pour Paris qu'à l'âge de dix-huit ans. Elle publie en 1943 son premier roman : *Les Impudents*. C'est le début d'une importante œuvre de fiction avec des livres comme : *Un barrage contre le Pacifique*, *Les petits chevaux de Tarquinia*, *Le marin de Gibraltar*, *Le Square*, *L'amante anglaise*, etc. *L'Amant* a obtenu le Prix Goncourt 1984.

En français, la grande majorité des énoncés s'organisent autour d'un mot central, mot noyau, que la plupart des grammaires appellent prédicat. Mais le terme prédicat, à l'origine terme de logique, n'a pas toujours ce sens-là. Il apparaît souvent dans le couple sujet/prédicat (ce dont je parle /ce que j'en dis), c'est-à-dire en référence à une valeur sémantique. Syntaxiquement, il est préférable ici, de parler de noyau, parce qu'il est le centre de la phrase, auquel se rattachent toutes les expansions. Ce noyau central et indispensable est souvent un verbe comme le montre l'exemple suivant :

(1)a. *Mireille mange.*

Mais contrairement à l'idée reçue, cet élément *noyau* n'est pas toujours un verbe, il peut être aussi un nom comme *cheval* dans l'exemple ci-dessous :

(2)a. *Il y a un cheval.*

Nous remarquons que c'est à ce noyau, nominal ou verbal, que se rattachent directement ou indirectement tous les autres éléments que l'on introduira pour étoffer la phrase comme le montrent les exemples numérotés (1)b et (2)b :

(1)b. *Mireille mange avec plaisir la soupe que lui a préparée sa mère.*

(2)b. *Il y a un chien chez mon oncle qui aboie toute la nuit.*

Par ailleurs un verbe a toujours besoin d'un sujet, nominal ou pronominal, élément obligatoire pour que le verbe soit noyau de phrase. D'une manière symétrique, un nom a toujours besoin d'un élément spécifique, comme dans l'exemple (2b) *il y a*, pour être noyau de phrase.

C'est cette obligation du sujet qui fait la différence de statut entre le *il* de *il pleut* et le *il* de *il y a*. Dans *il y a*, contractable en /ja/, comme dans *il y a du bruit dans la rue*, *a* ne peut pas être considéré comme un verbe, car il ne peut être remplacé par aucun autre élément verbal, ce qui montre que *il* non plus n'exerce pas sa fonction de sujet. Le segment *il y a* est figé et indécomposable. A l'inverse, dans *il pleut*, *pleut* est un véritable verbe, même s'il est impersonnel. La présence d'un sujet lui est donc obligatoire. C'est ce fait syntaxique qui explique la disparition à l'oral du *il* de *il y a*, quasi générale même chez les français les plus cultivés.

Dans ce rôle d'auxiliaire obligatoire pour faire qu'un nom puisse être noyau de phrase *il y a* a d'abord été nommé « auxiliaire de prédication » puis « actualisateur ». La plupart des grammaires le nomment « présentatif ». Nous retiendrons ce dernier terme qui est, à notre connaissance, le seul utilisé actuellement dans les grammaires.

3. Etude des compatibilités syntaxiques des présentatifs

Dans ce qui suit, nous allons étudier les unités qui sont employées comme prédicats nominaux avec les présentatifs. Quelles sont les unités qui deviennent prédicats nominaux lorsqu'elles sont utilisées avec des présentatifs? Les compatibilités sont-elles les mêmes pour tous les présentatifs? S'agit-il d'une seule classe ou de plusieurs classes? Voilà les questions principales auxquelles nous allons essayer de répondre dans ce travail.

3.1. Identification

3.1.1. On désigne comme des présentatifs des monèmes ou des synthèmes qu'on utilise pour mettre en fonction un nom comme prédicat. Si l'on voit apparaître à l'horizon une personne connue, on peut, en utilisant son prénom, s'exclamer : *Pierre !* Ici, on constate que *Pierre* occupe la fonction de prédicat, sans présentatif, grâce à la situation d'énonciation. Mais l'énoncé ne prendra une forme vraiment linguistique que si *Pierre* est précédé d'un déterminant qui est le présentatif *voilà* :

(3) *Voilà Pierre !*

3.1.2. Comme les présentatifs résultent de *figements*¹ d'anciens syntagmes verbaux, on est souvent tenté de les passer sous silence et de les traiter comme s'il s'agissait encore de verbes accompagnés de déterminants divers. Le cas d'*il y a* est typique à cet égard. L'orthographe présente ce synthème comme la succession d'un pronom sujet, d'un adverbe de lieu et du verbe (*il*) *a* exprimant la possession.

En revanche, si on considère *il y a* comme un présentatif, cela signifie qu'il fonctionne comme une seule unité chacun de ces constituants internes ayant perdu sa propre fonction. *Il y a* se comporte donc comme une unité simple et il est impossible d'analyser *il* et *y* comme des pronoms, tout comme l'on ne peut assigner à *a* le statut de verbe. Néanmoins, *a*, compte tenu de son origine verbale, peut varier en temps, *il y a*, *il y a eu*, *il y aura*, etc., mais la variation en personne lui est interdite. Il est bloqué, non pas sur la troisième personne du singulier mais sur *il* qui apparaît alors comme un neutre par rapport à la variation personnelle (ni masculin, ni féminin, ni singulier, ni

¹ On parle de *figement* lorsque plusieurs mots sont toujours associés et perdent leur autonomie. Un exemple classique est *au fur et à mesure*. On ne peut rien enlever et rien glisser entre les mots. C'est que chaque élément ne peut plus être déterminé seul et perd la possibilité d'avoir son pluriel personnel. *Une chaise longue* ne permet pas *une chaise très longue*, *oeil de bœuf* ne permet pas le pluriel de *oeil*.

pluriel d'aucune personne). L'exemple: *Pierre va à la banque car il y a de l'argent* est ambiguë. On peut lever l'ambiguïté en contractant *il y a* en *ya*. On imagine alors *Pierre* préparer le casse d'une banque. Dans l'autre cas un retrait légal reste possible, *il y a* s'interprète comme *il y possède* ; il fonctionne alors comme un pronom, rappelant *Pierre* et *a* comme un verbe.

En ce qui concerne les présentatifs, la chute fréquente du *il* est la manifestation la plus visible du figement. Dans le cas de *c'est*, c'est par l'abandon du pluriel que se manifeste le figement. *C'est des enfants* recouvre l'usage de *ce sont des enfants* et pour peu qu'on utilise une forme verbale plus rare *Seront-ce des enfants?* on dresse l'oreille. Pourtant tous ces présentatifs peuvent varier en temps et recevoir la négation et l'interrogation.

Voici et *voilà* sont les deux formes les plus figées elles ne permettent aucune variation en temps mais surtout, l'orthographe a enregistré le figement depuis longtemps.

Après cette mise au point nécessaire, étudions à présent les compatibilités des unités que l'on considère comme des présentatifs.

3.2. Unités

Les unités qui font partie de la classe des présentatifs sont : *voici/ voilà, il y a, soit, il est/c'est*. Dans ce qui suit, nous examinerons successivement les compatibilités de ces unités .

3.2.1. *Voici/ voilà*

« *Voici/voilà* sont, en fait, deux variantes d'un même monème, dit André Martinet, *voici* étant une forme un peu recherchée, *voilà* la forme ordinaire. Lorsqu'on fait successivement deux présentations, la première se fera volontiers avec *voici*, la seconde, normalement, avec *voilà* » (Martinet 1979 : 82). Ils forment un couple. *Voilà* est la forme ordinaire, *voici* une forme plus recherchée. Dans le français courant actuel, ils ne s'inscrivent pas plus que *ici* et *là* dans l'opposition proche/éloigné. Dans un usage plus surveillé, *voici* annonce alors que *voilà* conclut.

(4) *Voici ce que j'ai à vous dire... Voilà ce que j'avais à vous dire.*

Ils acceptent des noms mais sont les seuls à accepter des pronoms des pronoms ayant la forme d'un complément d'objet :

(5) *Te voilà, voilà le sien.*

Contrairement à André Martinet, nous pensons que *voici* et *voilà* ne sont pas toujours interchangeables. En effet, *voici* a généralement un

fonctionnement de type *cataphorique*, alors que *voilà* se comporte comme un *anaphorique*. Prenons l'exemple suivant :

(6) *Voici la maison et voilà le jardin.*

3.2.1.1. Voilà peut actualiser les prédicats de diverses classes :

- les noms, par nature ou transfert :

(7)a. *Voilà l'homme.*

b. *Voilà le plus gentil.*

3.2.1.2. Il peut actualiser « les pronoms de diverses classes sous la forme qu'ils présentent en fonction objet, ceci reflétant la syntaxe d'une époque où *voilà* était le syntagme verbal *voi (s) là* » (Martinet et ses collaborateurs 1979 : 82).

- un pronom interrogatif :

(8) *Voilà qui?*

- un pronom démonstratif :

(9) *Voilà celui-là*

- un pronom possessif :

(10) *Voilà le mien.*

3.2.1.3. Voilà peut déterminer les unités de la classe des quantitatifs¹ avec l'expansion partitive qui, dans le cas d'un quantitatif comme *certains*, *plusieurs*, *quelques-uns* est régulière en fonction objet :

(11) a. *Voilà plusieurs/quelques-uns/certains de ces livres.*

b. *En voilà plusieurs/quelques-uns/certains*

On constate que, dans l'exemple (11b), *en* reprend le syntagme nominal *de ces livres*.

3.2.1.4. Voilà peut actualiser les adverbes avec l'expansion partitive qui, dans le cas d'un quantitatif comme *beaucoup*, *peu*, *moins*, etc, est régulière en fonction objet :

(12) a. *Voilà beaucoup de ces livres.*

b. *En voilà beaucoup.*

¹ *Voici/voilà* ne sont pas compatibles avec les quantitatifs *aucun* et *pas un* pour des raisons sémantiques : **En voilà aucun*, **En voilà pas un*

3.2.1.5. Voilà peut actualiser les cardinaux avec l'expansion partitive :

(13) a. *Voilà trois de ces livres.*

b. *En voilà trois.*

La remarque de (11b) est également valable pour les exemples (12b) et (13b). Nous avons constaté que les unités de la classe des quantitatifs et des cardinaux sont spécifiquement caractérisées par le fait que, dans leurs emplois comme prédicats, elles sont nécessairement accompagnées de *en* avec la valeur partitive de « d'entre eux ».

3.2.1.6. Le présentatif *voilà* peut actualiser les indéfinis² comme *quelqu'un, quelque chose* :

(14)a. *Voilà quelqu'un que tu connais.*

b. *Voilà quelque chose que nous avons appris ce soir.*

3.2.1.7. Il peut également actualiser les propositions, qui peuvent assumer les mêmes fonctions que les nominaux, introduites soit par le subordonnant *que* :

(15) *Soudain, voilà qu'on l'a voulu.* (M. Duras, *L'Amant*, p. 15)

-soit par les subordonnants de l'interrogation indirecte :

(16)a. *Voilà avec qui elle part*

b. *Voilà qui Paul préfère.*

3.2.2. Il y a

Contrairement à *voici/voilà*, le présentatif *il y a* sert de support formel à des déterminations telles que la plupart des modalités verbales, les adverbes négatifs et interrogatifs.

3.2.2.1. Il y a accepte presque tous les déterminants grammaticaux du verbe tels que :

- l'imparfait

(17) *Il y avait des gens qui jouaient aux cartes dans le bar des Premières, parmi ces joueurs il y avait un jeune homme, sans un mot, avait posé ses cartes, (...)* (M. Duras, *L'Amant*, p.107)

² Seuls les négatifs *personne* et *rien* ne sont pas compatibles avec *voici/voilà* pour des raisons sémantiques : **Voici/voilà personne, Voici/voilà rien.*

- le futur

(18) *Il n'y aura aucune exception.* (M. Duras, *L'Amant*, p.85)

- le passé composé

(19) *Il y a eu tout à coup, là, près de moi, une personne assise à la place de ma mère, (...)* (M. Duras, *L'Amant*, p.11)

- le subjonctif présent

(20) *Il se plaint que l'endroit soit triste et qu'il n'y ait pas d'entraîneuses.* (M. Duras, *L'Amant*, p.52)

- le conditionnel présent

(21) *Mais le plus souvent je n'ai pas d'avis, je vois que tous les champs sont ouverts, qu'il n'y aurait plus de murs, (...)* (M. Duras, *L'Amant*, p.11)

3.2.2.2. Il peut accepter les adverbes négatifs à savoir *ne...plus*, *ne...jamais*, *ne...rien*, *ne...pas* et interrogatifs comme les montrent les exemples suivants :

- les adverbes négatifs :

(22) a. *Il n'y a pas d'horaire.* (...) (M. Duras, *L'Amant*, p. 67)

b. *Il n'y jamais de centre.* (M. Duras, *L'Amant*, p. 11)

c. *Il n'y avait plus rien à retrouver.* (M. Duras, *L'Amant*, p. 30)

- les interrogatifs

(23) *Est-ce qu'il y a du lait?*

3.2.2.3. Il présente non seulement des noms au singulier mais des noms aussi au pluriel :

- un nom au singulier

(24) a. *Il y avait une piscine* (...) (M. Duras, *L'Amant*, p. 63)

b. *Dans la limousine il y a un homme très élégant qui me regarde.* (M. Duras, *L'Amant*, p. 19)

- un nom au pluriel

(25)a. *Il y a des élèves qui travaillent encore, d'autres qui restent dans les classes pour bavarder, au jouer aux cartes, ou chanter.* (...) (M. Duras, *L'Amant*, p. 67)

b. *Il y a quelques quarteronnes* aussi (...) (M. Duras, *L'Amant*, p. 67)

3.2.2.4. Il peut actualiser les pronoms de diverses classes:

- un pronom interrogatif

(26) *Il y a quoi?*

- un pronom personnel

(27) *Il y a eux?*

- un pronom indéfini

(28)a. *Il y a de vastes endroits où l'on fait croire qu'il y a quelqu'un, ce n'est pas vrai il n'y a personne.* (M. Duras, *L'Amant.*, p.11)

b. *Il y a quelque chose en vous que vos désordres n'ont pas entamé !* (J.-P Sartre, , *La P...Respecteuse*, p.64)

-des quantitatifs (avec l'expansion partitive *-en*) : pronom, adverbe, cardinaux

(29)a. *Il y a plusieurs /beaucoup/deux de ces livres.*

b. *Il y en a plusieurs/beaucoup/deux.*

3.2.2.5. Ce présentatif introduit des propositions introduites par *que* :

(30) a. *Il y a que je n'aime pas cela.*

b. *Il y a que je n'en veux pas.* (l'exemple donné par Martinet et ses collaborateurs 1979 : 83)

3.2.2.6. Il introduit des syntagmes composés de *à* suivi de l'infinitif :

(31) a. *Il y a à manger...*

b. *Il y a à faire....*

Il est à noter que dans ces deux exemples ci-dessus, *à manger* équivaut à peu près à « de la nourriture » et *à faire* à « du travail ». Ces constructions, comme le soulignent bien Martinet et ses collaborateurs dans la *Grammaire fonctionnelle du français* : « sont particulièrement fréquentes avec l'adverbe restrictif *ne...que* : *il n'y a qu'à attendre* » (Martinet et ses collaborateurs 1979 : 83)

3.2.3. *Il est, c'est*

La copule *est*, précédée de *il* ou de *ce*, peut servir de présentatif. Notons que *c'est* n'est pas toujours un présentatif, dans *c'est faux*, *c'* est un pronom

démonstratif qui se réfère à ce qui vient d'être dit ou montré, quand à *est*, il s'agit d' une copule.

3.2.3.1. Ce présentatif peut s'employer avec les noms au singulier et au pluriel précédés d'un déterminant grammatical du nom.

- un nom au singulier

(32) a. *C'était une femme mariée.* (M. Duras, *L'Amant*, p. 109)

b. *C est ma volonté.* (M. Duras, *L'Amant*, p.14)

c. *C'était chaque jour.* (M. Duras, *L'Amant*, p. 17)

- un nom au pluriel

(33) a. *Les départs. C'était toujours les mêmes départs.* (M. Duras, *L'Amant*, p.103)

b. *Autour d'elle c'est les déserts, les fils c'est les déserts, ils feront rien, les terres salées aussi, l'argent restera perdu, (...)* (M. Duras, *L'Amant*, p. 26)

3.2.3.2. *Quand le prédicat nominal déterminé par c'est est au pluriel ou quand il s'agit d'un pronom personnel de la troisième personne au pluriel, c'est présente deux variantes libres c'est et ce sont. Ce sont est plus fréquent en langue officielle alors que c'est, est plus utilisé en langue parlée.*

(34)a. *Ce ne sont pas les chaussures qui font ce qu'il y a d'insolite, d'inouï, ce jour-là, dans la tenue de la petite.* (M. Duras, *L'Amant*, p. 26)

b. *Je sais que ce ne sont pas les vêtements qui font les femmes plus ou moins belles ni les soins de beauté, , (...)* (M. Duras, *L'Amant*, p. 20)

c. *C'étaient des mots qui avaient trait aux charognes que l'on trouve dans les déserts.* (M. Duras, *L'Amant*, p.103)

- Avec les pronoms personnels 4 et 5, on a toujours *c'est* :

(35) *C'est nous, c'est vous, *ce sont nous, *ce sont vous*

Michel Massian considère le choix entre *c'est eux* et *ce sont eux* comme indifférent. « *C'est* un présentoir dit -il, une forme figée qui peut être regardée comme invariable. On ne dit pas *ce sommes nous* ni *ce sont quatre heures* » (Massian 1985 : 162)

3.2.3.3. *C'est* peut présenter des infinitifs et des propositions introduites par *que* :

- il peut présenter un verbe à l'infinitif

(37) *Je lui ai répondu que ce que je voulais avant toute autre chose c'était écrire, rien d'autre que ça, rien.* (M. Duras, *L'Amant*, p.23)

- il introduit des propositions introduites par *que* :

(38) a. *Ce qu'il y a ce jour-là c'est que la petite porte sur la tête un chapeau homme aux bords plats, un feutre souple couleur bois de rose au large ruban noir.* (M. Duras, *L'Amant*, p.15)

b. *Voilà ce qui a dû arriver, c'est que j'ai essayé ce feutre, pour rire, (...)* (M. Duras, *L'Amant*, p. 15)

3.2.3.4. Le présentatif *c'est* peut accepter les déterminants grammaticaux du verbe suivants :

- le futur

(39) *Ce sera désormais leur sort.* (M. Duras, *L'Amant*, p.36)

- l'imparfait

(40) *C'était un jour de vacances à Sadec.* (M. Duras, *L'Amant*, p.89)

- le conditionnel présent

(41) *Ce serait pour le détour du corps de Hélène Lagonnelle, par la traversée de son corps que la jouissance m'arriverait de lui, alors définitive.* (M. Duras, *L'Amant*, p. 71)

3.2.3.5. Il peut actualiser les pronoms de diverses classes :

- un pronom personnel

(42)a. *Son heroïsme c'est moi, sa servilité c'est l'argent de son père.* (M. Duras, *L'Amant*, p. 49)

b. *Celle qui a acheté le chapeau rose à bords plats et au large ruban noir c'est elle, cette femme d'une certaine photographie, c'est ma mère.* (M. Duras, *L'Amant*, p. 15)

-un pronom possessif

(43) *C'est le mien.*

- un pronom interrogatif

(44) *C'est qui?*

- un pronom indéfini

(45) *C'était quelqu'un de sincère.* (M. Duras, *L'Amant*, p. 66)

Il est

Toujours en emploi soutenu, il est trop littéraire pour perdre son sujet.

(46) *Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants* (Baudelaire, *Les Fleurs du mal*).

Littéraire et encore plus stéréotypée, spécialisée dans les ouvertures de contes, la formule est bloquée sur l'imparfait comme l'indique l'exemple suivant :

(47) *Il était une fois...*

3.2.4. Soit

Cette expression figée au subjonctif jalonne, dans le langage scientifique, le début des démonstrations. Il n'accepte que les noms avec leurs déterminants et leurs expansions :

(48) *Soit deux triangles rectangles...*

4. Axiologie

Dans ce paragraphe nous allons étudier les valeurs des unités inventoriées de la classe des présentatifs. Pour ce faire, nous avons pris comme référence la *Grammaire fonctionnelle du français* - sous la direction d'André Martinet. Dans cet ouvrage, Martinet et les autres fonctionnalistes écrivent à ce propos la chose suivante : « *Voilà* marque la présence réelle ou supposée telle, *soit* une existence hypothétique, *il y a* l'existence réelle, *il est* étant sa variante littéraire (*Il est des gens qui ...*) et, dans le langage ordinaire, l'indication d'un point du temps : *Il est dix heures*. *C'est* est un simple outil de mise en valeur. » (Martinet et ses collaborateurs 1979 : 83)

5. Synthèse

Les synthèmes *c'est*, *voici*, *voilà*, *il y a* sont habituellement appelés présentatifs, parce qu'ils servent justement à présenter un élément de la phrase, avec lequel ils sont susceptibles de former un énoncé syntaxiquement complet :

(49) a. *C'est quelqu'un de fragile.*

b. *Ecoute. Il y a quelqu'un qui peut t'aider.* (J.-P. Sartre, *La ...P Respecteuse*, p.94)

c. *Voilà quelqu'un de compétent.*

C'est à cause de l'indépendance syntaxique de la structure dans laquelle ils sont intégrés et de leur nature non expansible qu'ils sont caractérisés comme

actualisateurs, accordant la valeur prédicative aux éléments qu'ils introduisent : *quelqu'un, quelque chose*.

En ce qui concerne les présentatifs *c'est* et *il y a*, la mise au point qu'en fait Colette Feuillard-Aymard nous paraît d'un grand intérêt pour notre étude. « Les présentatifs *c'est, il y a*, écrit C. Feuillard-Aymard, ne doivent pas être assimilés au démonstratif suivi de la copule, et au complexe *il*, troisième personne masculin, *y*, amalgame du monème fonctionnel *à* et de la troisième personne, et *a*, lexème verbal *avoir*, bien que la distinction ne soit pas toujours évidente. Le seul moyen de les différencier est de pratiquer la commutation : si l'élément *ce* peut être remplacé par un nom, il est un démonstratif » (Feuillard-Aymard 1989 : 78) et elle cite l'exemple suivant :

(50) *C'est un Rembrandt / le tableau que l'on vient de vendre est un Rembrandt.*

Si *voilà* peut se substituer à *c'est*, il s'agira alors d'un présentatif. « En tant que présentatif, *voici/voilà, il y a*, dit-elle, sont des actualisateurs unirelationnels ou spécialisés, dans la mesure où ils sont inaptes à assumer d'autres rôles. Cependant *voilà* peut, dans certaines circonstances, être un prédicat actualisé par la situation ou le contexte ou être employé comme monème fonctionnel, ainsi que *il y a* ou *voici*, pour marquer une fonction temporelle » (Feuillard-Aymard 1989 : 78) :

(51) a. *Il n'est pas heureux, voilà.*

b. *Sa copine est venue voilà un mois*

6. Distinction entre la « mise en relief » *c'est...que/ c'est...qui* et le présentatif *c'est*

L'intérêt de ce paragraphe, qui repose en grande partie sur l'étude de Colette Feuillard-Aymard, est de mettre en évidence la distinction entre le présentatif *c'est* et la mise en relief par *c'est...qui* et *c'est...que* :

(52)a. *C'est quelque chose qui m'a dérangé ce matin, mais je ne sais pas quoi.*

b. *C'est quelqu'un d'intelligent que j'ai rencontré lors d'une soirée internationale il y a deux ans.*

Les phrases (52a-b) sont considérées comme servant à mettre en relief un élément, *quelque chose, quelqu'un*, par comparaison avec *quelque chose m'a dérangé ce matin, j'ai rencontré quelqu'un d'intelligent lors d'une soirée internationale il y a deux ans*. Au niveau syntaxique, les segments *m'a dérangé ce matin, j'ai rencontré lors d'une soirée internationale il y a deux ans* sont

généralement traités comme des subordinées relatives. « Mais d'autres analyses, écrit C. Feuillard- Aymard, ont été formulées, et pour Conrad Bureau, par exemple, *c'est...qui*, *c'est...que*, variantes formelles d'une même unité, correspondent à un présentatif ou plus précisément à une modalité de l'assertion. Il nous est difficile de partager son point de vue dans la mesure où une modalité, si l'on s'en tient à la définition syntaxique du terme dans la théorie fonctionnelle, est en principe un déterminant grammatical non déterminable, ce qui implique que comme déterminant il est spécifique d'une, voire de plusieurs classes, mais non de toutes. Or *c'est...qui*, ou *c'est...que* ne caractérisent pas une classe d'unités. Ils peuvent affecter n'importe quel élément de la phrase, bien qu'ils touchent rarement le prédicat, et modifient chaque fois le sens. » (Feuillard-Aymard 1989 : 82) Pour illustrer son propos, nous donnerons les exemples suivants :

(53) *Paul est allé avec sa mère la semaine dernière.* (énoncé non focalisé)

a. *C'est Paul qui est allé avec sa mère.* (qui est allé avec sa mère ?...)

b. *C'est la semaine dernière que Paul est allé avec sa mère.* (quand Paul est-il allé?...)

c. *C'est avec sa mère que Paul est allé.* (avec qui Paul est-il allé ?...)

C. Feuillard-Aymard fait remarquer, et nous partageons son point de vue, que *c'est...qui* ou *c'est...que* interviennent sur l'axe syntagmatique. Ces éléments diffèrent aussi du présentatif en ce que la suppression du syntagme introduit par *qui* ou *que* change la valeur significative de *c'est*, lequel devient alors un présentatif.

Conclusion

Cette analyse nous a montré que le détail des compatibilités varie d'un présentatif à l'autre. Toutes les unités figurant dans la classe des présentatifs n'ont pas les mêmes compatibilités syntaxiques. Nous avons constaté que, dans notre corpus, les présentatifs les plus usités sont *c'est* et *il y a*. Cela confirme la fréquence élevée de ces deux unités, que l'on a également notée d'une manière générale à l'oral et à l'écrit en français. En revanche, dans le corpus choisi, nous avons seulement trouvé quelques exemples de *voilà* et de *soit*.

Le paradoxe des présentatifs est que, bien que n'ayant pas de rôle prédicatif, contrairement au verbe et pas de conjugaison complète, ils peuvent

manifestent cependant, des caractéristiques formelles analogues à celles du verbe, comme le fait d'admettre les temps, la négation et l'interrogation. Cela est évident pour *il y a* et pour *c'est*. Mais même *voici* et *voilà* proviennent d'un ancien verbe *voir*. Ils se présentent sous une forme de tutoiement que l'on ne perçoit plus. Il faudrait, en toute politesse, dire *voyez la pluie ici* et non *voici la pluie*. De plus ils acceptent des pronoms personnels qui prennent la forme de compléments d'objet direct que seul un verbe peut recevoir: *me voici* (*vois moi ici*), *le voilà*, (*vois le là*).

Bibliographie

- Bentolila, Fernand : 1996, « Comment intégrer les acquis de la linguistique dans l'élaboration d'une grammaire », *XXI^e Colloque International de Linguistique Fonctionnelle*, Iasi/Roumanie.
- Cairis, Christos : 1984, « Classes, groupes, ensembles », *La Linguistique*, vol. 20, fasc. 1, P.U.F., Paris
- Clairis, Christos : 1987, « Le génitif en Qawasqar », *Dilbilim VII*, Istanbul Üniversitesi Edebiyat Fakültesi Yabancı Diller Eğitimi Bölümü Dergisi « Revue du Département de didactique des langues étrangères de la Faculté de lettres de l'Université d'Istanbul », Istanbul
- Ducrot, Oswald et Todorov, Tzvetan : 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Editions du Seuil
- Delen, Nurcan : 1999, *Etude des indéfinis en français et en turc contemporains*, Thèse de doctorat, sous la direction de Monsieur le Professeur Fernand Bentolila, Université Paris V - René Descartes, Faculté des sciences humaines et sociales- Sorbonne- Paris
- Duras, Marguerite : 1984, *l'Amant*, Les Editions de Minuit, Paris.
- Feuillard-Aymard, Colette : 1989, *La syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines*, Thèse d'Etat, sous la direction de Monsieur le Professeur Fernand Bentolila, Université René Descartes.
- Massian, Michel : 1985, *Et si l'on écrivait...*, Hachette, Paris
- Martinet, André (sous la dir.) : 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif, Paris.